



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 14/01/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi quatorze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 3 - Demande de subvention DETR

Présents :

Monsieur DEZALOS Christian **Maire**

Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame JOURNE-LHERISSON Michèle, Monsieur GERAUD Jean-Claude, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame MANDEIX Catherine **Adjoints**

Madame ACCARY Annie, Monsieur JOSEPH Joël **Délégués**

Madame LASSORT Colette, Madame FORNASARI Monique, Monsieur KHERCHACHE Aïssa, Madame LABADIE Annie, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame LUGUET Pascale, Monsieur BOUDON Arnaud, Madame FAVARD Odile, Monsieur OURABAH Nino, Madame TRUILHE Aline, Madame ROBIN Séverine, Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur DEL-FIORENTINO Julien, Monsieur ROUX Jérôme, Madame BONFANTI Brigitte, Monsieur JACQUIN Henri, Madame RAMOND Chantal **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur SMYRACHA Jean-Jacques (donne pouvoir à Monsieur LUNARDI Daniel), Madame FOURNIER Eveline (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX Daniel)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	027
Nombre de procurations :	02

Rapporteur : **Madame Brigitte BONFANTI**

I - Exposés des motifs

Par délibération du 25 juin 2018, le conseil municipal a validé la mise en place du tableau de dénomination des voies. En effet, le déploiement de la fibre optique oblige à préciser l'adressage de tous les foyers, notamment ceux implantés en zone rurale.

33 voies ont été créées pour 270 points d'adressage. Sur les voies existantes, il y a une centaine de nouveaux points d'adressage.

Les besoins en panneaux de voies et de plaques de rues sont donc les suivants : 65 panneaux et 370 plaques.

Coût prévisionnel des travaux : 8 435€ HT

Calendrier prévisionnel :

Pose des panneaux et plaques : 2nd trimestre 2019.

Plan de financement prévisionnel :

Montant prévisionnel HT des travaux 8 435.00€

DETR 50 % 4 217.50€

Autofinancement commune sur HT 4 217.50€

II - Considérants et références juridiques

Vu les critères d'éligibilité à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie, Environnement, Patrimoine et Travaux,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

SOLLICITER : auprès de la Préfecture, une dotation d'équipement des territoires ruraux, au taux de 50% pour la mise en œuvre de l'adressage normalisé sur la commune.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20190114-lmc1F19_36_003-
DE
Date de télétransmission : 16/01/2019
Date de réception préfecture : 16/01/2019

Monsieur Jean-Claude
GERAUD

M. Christian Dézalos